



Mairie de Marolles-en-Hurepoix

# Règlement du Concours de dessins Le printemps



La commune de Marolles-en-Hurepoix organise un grand concours de dessins du 25 mars au 31 mai 2020, pour les enfants/jeunes marollais (de moins de 18 ans).

Le thème choisi est « **Le printemps** », qui symbolise le renouveau et l'espoir.

Le dessin doit être une oeuvre originale au format A4 (21x29,7 cm).

Il sera accepté maximum 2 dessins par enfant/jeune.

**Les critères de sélection seront le respect du thème, la qualité artistique et l'originalité.**

Les techniques employées sont libres ; peinture, pastel, feutres...

Dans un 1<sup>er</sup> temps, envoyez le dessin (scan ou photo) par courriel, accompagné d'une autorisation parentale \* avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 à l'adresse suivante :

[mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr)

Une présélection sera faite au fur et à mesure des envois ; **les dessins présélectionnés seront mis à l'honneur sur le site internet de la commune.**

Dans un 2<sup>nd</sup> temps, la sélection finale sera faite.

Pour cette sélection, les nominations seront faites dans 4 catégories :

- Catégorie 1: jusqu'à 6 ans inclus
- Catégorie 2: 7 à 9 ans inclus
- Catégorie 3: 10 à 13 ans inclus
- Catégorie 4 : 14 à 17 ans inclus.

En cas de sélection, les dessins originaux devront être déposés en mairie.

Les nom, prénom, adresse, école et classe de l'enfant devront être indiqués au dos du dessin.

**\*Une autorisation parentale** (ou du représentant légal) figurant en fin de ce règlement, devra être jointe à chaque dessin. Les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant.

**Tous les dessins reçus seront présentés au public lors des Journées du Patrimoine.**

**Les dessins devront comprendre des motifs/sujets pouvant être reproduits sous forme de graff. En effet, les dessins lauréats seront mis à l'honneur en étant reproduits sur le mur de l'école maternelle Gaillon.**

L'original de chaque dessin pourra être restitué à son auteur sur demande adressée en mairie.



Nom et prénom de l'enfant : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

*Je soussigné ..... (Nom et prénom du parent ou représentant légal), autorise l'enfant dont les nom et prénom sont indiqués ci-dessus à participer au concours de dessins organisé par la commune de Marolles-en-Hurepoix.*

*J'autorise la présentation de son/ses dessin (s) lors des Journées du patrimoine et la publication en cas de présélection dans les différents supports de communication communaux et, en cas de sélection finale, la reproduction sur le mur de l'école maternelle Gaillon.*

*Signature du parent ou du représentant légal*